



Emploi concerné

Intitulé : Inspecteur (trice) Conduite et Matériel
Entité concernée : Direction des Contrôles
Position hiérarchique dans l'organisation : Rattaché hiérarchiquement au chef de division Conduite et Matériel
Statut à l'embauche : Cadre C2 selon la classification EPSF
Statut de recrutement : Ingénieur cadre secteur industrie ou détaché EPIC ou corps d'état type ITPE
Encadrement : Non

Mission générale

L'inspecteur réalise les contrôles qui lui sont affectés, en particulier sur les thèmes relatifs aux activités de conduite des trains, y compris la formation, et de mise en service et maintenance des différents types de matériel roulant, selon la planification établie par sa direction, et y compris le suivi des plans d'actions correctives.
 Après une période d'adaptation au poste, l'inspecteur peut devenir responsable de contrôle.

* Les activités :

Préparer les contrôles auxquels il/elle participe notamment en effectuant la revue documentaire en lien avec les directions des Autorisations et des Référentiels
 Réaliser les entretiens sur les sites des entités contrôlées
 Analyser et qualifier les constats des résultats des contrôles
 Rédiger le rapport de contrôle
 Evaluer la pertinence des mesures conservatoires des actions correctives reprises dans le rapport de contrôle
 Assurer le suivi des contrôles (fiches de suivi)
 En tant que responsable de contrôle, représenter l'équipe de contrôle en interne et en externe et coordonner la répartition des activités de l'équipe de contrôle
 Assurer la veille des événements de sécurité et le suivi des indicateurs de sécurité
 Participer à la réalisation du bulletin d'information mensuel (BIM) et à l'étude d'événements/incidents
 Participer aux réunions, groupes de travail et commissions spécialisées impliquant l'EPSF

Les compétences

Connaissances techniques attendues

Connaissance générale des différents domaines du système ferroviaire (matériel, infrastructure, exploitation, conduite, ...)
 Connaissance de la réglementation sécurité ferroviaire applicable sur le RFN
 Compétence confirmée dans la maintenance des matériels roulants et/ou dans la conduite des trains
 Capacité d'évaluation, d'analyse des risques et de leur criticité en matière de sécurité ferroviaire
 Maîtrise des techniques d'audit
 Capacité à identifier, comprendre et faire appliquer les processus, lois et règlements relatifs à son activité notamment capacité à identifier l'esprit des règles
 Expérience d'au moins 5 ans dans une entreprise du secteur ferroviaire (exploitant, mainteneur matériel roulant, constructeur,...)

Pré requis généraux

Très bonnes capacités rédactionnelles et de synthèse
 Capacité à transmettre son expertise
 Capacité à gérer les situations de contrôle
 Capacité à assurer la qualité des interfaces au sein des différentes directions et/ou services et avec les clients/prestataires/entités
 Capacité à participer à des réunions en anglais (Niveau TOEIC 850)

Les conditions particulières d'exercice

Déplacements réguliers en France et occasionnellement à l'étranger
 Intervention dans les emprises ferroviaires
 Habilitation à la fonction d'inspecteur délivrée par l'EPSF

**Des activités complémentaires peuvent être confiées par le responsable selon les compétences du collaborateur et les besoins du service.*